

L'usine Biopole est garantie « sans odeurs » !



L'agglomération a investi près d'un million d'euros pour empêcher les nuisances olfactives. Première visite, hier, de la future unité de traitement des déchets située aux portes d'Angers.

Des tapis roulants, des bioréacteurs, une cuve pour produire du méthane... Située à Saint-Barthélemy-d'Anjou, l'unité Biopole, qui ouvrira en février 2011, est un modèle en matière de nouvelles technologies. Aujourd'hui, l'élimination des déchets dans l'agglomération est assurée par l'usine d'incinération de la Roseaie.

Mais demain ? « L'usine Biopole prendra le relais : elle est conçue pour répondre aux besoins de l'agglomération dans les 30 prochaines années, et permettra de séparer les déchets fermentescibles des autres déchets », explique Gilles Mahé, adjoint à l'environnement.

Suivez le guide en plein chantier ! « Ici, ce sera l'accueil des déchets », prévient Jacques Mary, responsable du service environnement à Angers Loire métropole, devant un gigantesque hall d'accueil (voir schéma : 1). Un rapide coup d'oeil sur une vaste fosse de 3 500 m², à donner le vertige, où les déchets seront entreposés avant d'être attrapés par grappins.

De la chaleur ou de l'électricité

Deuxième étape : le traitement mécano-biologique. « Il s'agit de séparer les déchets ferreux, plastiques, fermentescibles... » C'est le bâtiment d'à côté (2). « Les déchets passent à travers un énorme cylindre rotatif qui sépare les déchets selon leur taille. » Certains vont directement dans des bioréacteurs, un tube de 48 mètres de long et 4 mètres de diamètre. « Ce tube tourne sur lui-même à un tour par minute, et les déchets y seront arrosés... »

La partie fermentescible, qui représente la moitié des déchets entrants, atterrit dans des digesteurs et y séjourne 15 jours, chauffée à 55 °C et brassée en continu. C'est la méthanisation (3).

Les bactéries se développent et transforment la matière organique en biogaz (5) qui servira à produire de l'électricité revendue à EDF, ainsi que de la chaleur. « En théorie, nous avons de quoi alimenter 10 000 foyers en chaleur », estime Gilles Mahé, élu chargé de l'environnement à l'agglomération.

Une autre partie (4) permettra de faire du compost, stocké pendant un mois, avant d'être distribué vers le milieu agricole. « Il existe un partenariat avec la chambre d'agriculture pour le suivi et la qualité du compost : on est attendu ! » prévient Gilles Mahé.

Au-delà de l'aspect high-tech de cet équipement, Biopole est garantie « sans bruit » et « sans odeurs », assure encore Gilles Mahé.

« Pas question de faire comme à Montpellier. Nous avons investi 800 000 € supplémentaires avec un traitement de l'air au charbon actif, un système d'extraction pour ne pas induire de poches d'air vicié, avec des voiles au-dessus des silos fermés... Tout le dispositif se trouve dans des bâtiments couverts et fermés avec circulation d'air ! » Étonnante, cette société où même les usines de déchets sont inodores !